



Annexe 1 : Résumé de la présentation de la stratégie par l'Auteur de PCDR

THÈME 1 : LE CAPITAL NATUREL

Les 2 questions ayant obtenu le plus de voix font partie du thème sylviculture et agriculture et sont

8. Comment continuer à soutenir les producteurs locaux et les circuits courts ?
9. Comment augmenter le couvert arboré ?

Les questions suivantes ont été éliminées par certaines personnes mais sont également les deux questions suivantes dans le classement, raison pour laquelle l'Auteur a décidé de les conserver :

5. Comment garantir un accès durable à la ressource en eau ?
12. Comment mieux intégrer l'étalement urbain ?

Les questions ayant obtenu le moins de voix sont celles portant sur le réseau écologique.

1. Comment préserver davantage la qualité biologique des vallées de la Mulle et de la Grand Bek ?
3. Comment constituer un véritable maillage écologique au-delà des nombreuses barrières physiques ?
4. Comment développer l'usage des mesures agro-environnementales par les agriculteurs ?

⇒ **Défi 1 : Développer la résilience naturelle du territoire pour pérenniser les activités humaines face aux effets du réchauffement climatique.**

Les deux défis qu'il couvre concernent le couvert arboré et l'agriculture et alimentation :

- **Objectif 1 :** Développer le couvert arboré au sein des parcelles agricoles, des jardins privés et de l'espace public et améliorer la qualité et les flux des ressources en eau ;
- **Objectif 2 :** Soutenir encore davantage les initiatives de circuit-court et valoriser les filières locales d'agriculture circulaire

THÈME 2 : LES LIEUX DE VIE

Suite aux commentaires de la CLDR, l'auteur annonce qu'il a revu la formulation de la question 17 :

17. Quelles mesures prendre pour offrir davantage de services aux jeunes de l'entité ?

2 points semblent émerger du lot de questions :

16. Comment pérenniser l'offre de base actuelle en services ?
19. Comment pérenniser les activités et l'implication des citoyens ?

Les questions relatives au logement ont été éliminées par certaines personnes, et font également partie des questions ayant obtenu le moins de voix. L'Auteur, au vu des points octroyés dans la grille de critères de la Région wallonne, estime qu'il est pourtant important de conserver ces points dans le PCDR :

13. Faut-il poursuivre l'urbanisation via le modèle des maisons 4 façades ?
14. Comment enrayer la croissance des prix immobiliers ?

⇒ **Défi 2 : Garantir des lieux de vie qui répondent aux besoins de base de la population et favorisent les échanges humains en particulier envers les jeunes**

- **Objectif 3 :** Accentuer l'offre en services avec une attention particulière envers les jeunes et poursuivre la rénovation des espaces publics en valorisant le patrimoine

- Objectif 4 : Soutenir le développement de logements adaptés aux enjeux climatiques et adaptés à tous les publics

Remarques/Questions des participants :

- ➔ Peut-on scinder les défis ?
 - Oui
- ➔ Quel est le lien entre l'offre en services et les espaces publics ?
 - La rénovation d'espaces publics peut concerner des bâtiments, ainsi l'offre de services peut prendre place dans des espaces publics ; les deux aspects peuvent se croiser.

THÈME 3 : LES LIEUX DE TRAVAIL

Les activités productives ont remporté la majorité des votes de la commune et de la CLDR. L'auteur émet une réserve quant au fait de laisser l'objectif 6 dans la stratégie, car l'offre commerciale est au strict minimum à Berloz.

⇒ **Défi 3 : Développer davantage les activités économiques intégrées au cadre de vie berlozien**

- Objectif 5 : Développer de petites infrastructures d'accueil mutualisée et de haute qualité architecturale qui soutiennent le développement des petites activités artisanales et des indépendants
- Objectif 6 : Elargir l'offre commerciale dans une vision commune avec Waremme et Geer et axée notamment sur l'offre ambulante innovante

Précision de l'Auteur : après vérification, il n'y a pas de réseau points nœuds à Berloz, seuls deux tronçons qui coupent l'extrémité du territoire communal : l'un du côté de Geer et un sur la pointe Nord-Ouest de Rosoux.

Remarques/Questions des participants :

- ➔ Ce sont la Province et le GAL qui gèrent ce sujet. Pourquoi la Commune devrait-elle s'en préoccuper ?

THÈME 4 : LES RÉSEAUX

Les thèmes les plus prégnant touchent à l'implication et à l'investissement des citoyens. C'est pourquoi l'Auteur soutient l'idée d'investir les outils Peer to Peer, pour soutenir les dynamiques citoyennes.

L'Auteur se dit interpellé par l'absence de votes pour la question des modes actifs, alors qu'il existe une grande dépendance à la voiture dans Berloz.

⇒ **Défi 4 : Faciliter les échanges d'information et de ressources et la mobilité des personnes**

- Objectif 7 : Développer les dynamiques citoyennes entre autres via l'épargne et les outils *Peer to Peer*
- Objectif 8 : Réduire la consommation totale d'énergie et de déchets et accroître encore la production locale renouvelable
- Objectif 9 : Développer toutes les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle et résoudre les problèmes de vitesse et de transit automobile dans les villages

Remarques/Questions des participants :

- ➔ Qu'est-ce qu'un mode actif ?
 - La marche, le vélo, la trottinette
- ➔ Concernant le fait de développer le réseau de transports en commun, une personne émet ses doutes

- ➔ Une personne ajoute qu'on ne peut pas créer de transport en plus, que c'est interdit, il faut s'arranger avec le service TEC.
 - Pour l'Auteur, le fait d'avoir un document tel que le PCDR, qui sera approuvé par plusieurs instances, va permettre de faire pression pour justifier et soutenir ce type de demande.
- ➔ La question 36 parle d'un véritable plan vélo et piéton. Une personne affirme que les projets allant dans ce sens existent et sont en cours, parfois depuis 35 ans. Beaucoup de projets proviennent de la première ODR. Le projet Wallonie cyclable et la liaison Waremme-Berloz sont en cours.
 - Pour l'Auteur, il convient d'être beaucoup plus ambitieux et de rattraper le retard auquel le territoire fait face.
- ➔ Il y a déjà un taxi social
- ➔ Les plaintes de quelques personnes amènent la communauté à être lésée : avant il y avait un ramassage scolaire qui a disparu suite à une plainte.

L'Auteur se projette déjà sur la suite de l'élaboration du PCDR et annonce qu'il compte déjà 103 idées de projets recueillies auprès des Berloziens, dont seulement 4 pour le logement (ce qui est un chiffre normal en regard des autres communes). Il y a une certaine cohérence entre ces projets
La CLDR sera invitée à donner ses avis sur les projets lors des prochaines réunions, qui y seront dédiées.